

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(03)/ST/24
11 septembre 2003

(03-4772)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Cinquième session
Cancún, 10 - 14 septembre 2003

Original: anglais

INDONÉSIE

Déclaration de S.E. Mme Rini M.S. Soewandi
Ministre de l'industrie et du commerce

Près de deux ans se sont écoulés depuis qu'a été négociée, au Qatar, la déclaration de Doha.
Au cours de ces deux années, et en fait depuis que

En outre, certains produits agricoles ne peuvent être considérés comme de simples produits commerciaux. Il est tout à fait évident que la reconnaissance du traitement spécial et différencié – et sa mise en œuvre – pour les pays en développement est une priorité. Il est impératif de disposer de la flexibilité nécessaire pour déclarer certains produits comme stratégiques ou spéciaux et de disposer d'un mécanisme de sauvegarde spéciale afin d'assurer la sécurité alimentaire, de soulager la pauvreté et de permettre le développement rural. Par conséquent, je demande vivement que les notions de produit spécial et de mécanisme de sauvegarde spéciale soient adoptées au cours de cette importante réunion.

Tout aussi importante est la question de l'accès aux marchés pour les produits non agricoles.